



# La Compagnie d'Arc «Les Flèches Dongeoises»

et le

## Comité Départemental de Loire-Atlantique

ont le plaisir de vous inviter à participer à

### **La Journée de l'archère**

**Samedi 22 Novembre 2014**

Salles Omnisports de Donges (Salle Océan)  
7 Rue Léo Lagrange 44480 DONGES

#### Objectif de la journée :

Faire découvrir le tir en salle aux archères débutantes, les accompagner dans cette première expérience pour leur permettre de réaliser un premier concours de façon ludique et en toute convivialité.

#### Règlement du concours :

Le concours est un tir par équipe de 2 archères licenciées à la FFTA.

Les équipes seront composées par tirage au sort réalisé par le club organisateur.

Chaque équipe sera composée d'une archère débutante (n'ayant jamais participé à un concours et ayant moins de 2 ans de tir) accompagnée d'une archère confirmée (ayant déjà effectué au moins un concours officiel ou plus de 2 ans de tir)

Les équipes pourront être composées d'archères de clubs différents (selon le tirage au sort)

Le concours est non qualificatif pour le Championnat de France tir en salle

Le concours n'est ouvert qu'aux archères du département 44

#### Horaires :

Ouverture du greffe	13h30
Inspection du matériel	14h00
Échauffement sur cible	14h15
Début des tirs	14h30

#### **Distances de tir : Archère Débutante 10 m, Archère Confirmée 18 m**

Les modalités de tirs en 1 ou 2 séries de 7 à 10 volées de 3 flèches seront définies selon le nombre de participantes ?

Le tir sera réalisé sur des cibles non conventionnelles (jeux à découvrir le 22 Novembre) décembre).



### Récompenses

Récompenses individuelles aux 3 premières équipes.

### Droits d'inscriptions

Les droits d'inscriptions au concours sont de 2 euros à régler au greffe le jour du concours.

### Précisions

Les licences et les certificats médicaux doivent être à jour.

Pour les archères mineures, nous demandons l'autorisation chirurgicale signée des parents.

**Les tenues vestimentaires seront personnalisées et colorées.**

**Tenue de club ou blanche interdite.**

Les chaussures de sports type tennis sont obligatoire.

La salle de sport est chauffée.

Lors de la manifestation, des photos seront prises et pourront être utilisées par

Le Comité Départemental 44 de Tir à l'Arc ou par La Compagnie « Les Flèches Dongeoises »

### Inscriptions

Les inscriptions devront parvenir avant le **14 Novembre 2014** au plus tard par courrier ou mail chez :

Thierry LAUNAY

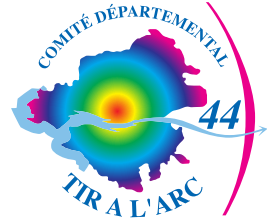
110 La Diguenais

44480 DONGES

Tél 06 85 69 33 60

Nous pouvons inscrire 22 archères débutantes et 22 archères confirmées dans l'ordre d'arrivée des courriers.





## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : .....

Responsable de l'enfant : .....

- Autorise le responsable de la journée de l'archère à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.
- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités sportives prévues.
- Autorise Le Comité Départemental 44 Tir à l'Arc et/ou Les Flèches Dongeoises à utiliser la photo de mon enfant pour illustrer ses documents de communication quelque soit le support.

En cas d'urgence, je suis joignable au :

Téléphone domicile : .....

Téléphone portable : .....

Téléphone travail : .....

Autres téléphones avec identités : .....

Date :

Signature du représentant légal

